



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 décembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Mohamed MBITEL

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 12 décembre 2023
Date de publication : 22 décembre 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline,	DOUZENEL Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, GRUET Justine, PRAT Hervé, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume
---	--	--

Conseillers absents ayant donné procuration

DELAINE Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, CUSSEY Laëtitia donne procuration à DOUZENEL Alexandre, JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à HERRMANN Nadine, GOMET Nicolas donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé

Conseillers absents non représentés

Objet : Convention d'occupation d'un site de communications électroniques – Commune de Dole Goux – ONF / TOTEM France

Rapporteur : Monsieur Alexandre DOUZENEL

ORANGE a créé la Société TOTEM France SAS, filiale du Groupe Orange, exclusivement dédiée à la gestion des infrastructures des sites mobiles. TOTEM France a donc repris la gestion des sites précédemment gérés par ORANGE et ce, à compter du 1^{er} novembre 2021.

Ainsi, TOTEM France sollicite l'accord de la Ville de Dole pour implanter une antenne et ses équipements techniques annexes en forêt communale de Dole/Goux sur un pylône existant et lui recommande expressément, dès lors que la compatibilité radioélectrique permet l'accueil de nouveaux aménagements, d'admettre sur le pylône existant les antennes d'autres opérateurs qui pourraient solliciter de leur côté l'autorisation de s'installer dans cette forêt communale.

Attendu que par convention conclue le 2 mai 2011, la Commune a consenti à ORANGE FRANCE la location d'un terrain, partie de la parcelle cadastrée section CI numéro 201, lieudit « Forêt de Chaux », située en forêt communale de Dole-Goux, aujourd'hui il convient de définir les nouvelles conditions d'occupation de

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20231218-DCM2023110-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023

la parcelle précitée par le biais de la signature d'une nouvelle convention entre TOTEM France, la commune et l'ONF afin de permettre la poursuite de cette location.

Celle-ci entrera en vigueur à compter de la date de mise à disposition de l'emplacement, laquelle correspond à la date de signature de la présente convention par les parties, soit le 3 mai 2020, et prendra fin le 2 mai 2032 pour une durée de 12 ans. Une surface d'environ 140 m² sera louée à TOTEM France moyennant le versement d'un loyer annuel de 4 500 € nets toutes charges incluses au profit de la Ville de Dole. Ce loyer visé ci-dessus augmentera de 2% par an pendant toute la durée des présentes. L'augmentation s'appliquera à l'expiration de chaque période annuelle. Les loyers sont payables d'avance sur présentation d'un avis de sommes à payer établi par la perception dont dépend la Commune.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement de la Ville du 14 décembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** le projet de convention, ci-annexé, entre d'une part TOTEM France et d'autre part la Commune de Dole et l'Office National des Forêts,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- TOTEM France-132 avenue Stalingrad-94800 VILLEJUIF
- ONF-UT de Dole-21 rue du Muguet-39100 DOLE

*Fait à Dole, le 18 décembre 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNON

